



Une britannique licenciée pour ne pas avoir respecté son engagement

Rubrique : actualités - Date : lundi 2 janvier 2006

D'après l'AFP, **une jeune femme britannique a été licenciée 45 minutes après avoir entamé sa première journée de travail, après avoir dit qu'elle était fumeuse**, et ce malgré sa promesse de ne pas fumer sur son lieu de travail. L'AFP qui souligne que l'agence de placement n'avait pas averti la jeune femme que la société avait pour politique de ne pas engager de fumeurs, précise que la salariée licenciée envisage d'introduire une action en justice. La société a pour sa part confirmé à la presse qu'elle pratiquait « une discrimination positive » et qu'elle en était « fière ».